

Le Reflet de nos ressources

Le bulletin d'information de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent
Numéro 1, printemps 2013



Photo : MRN, Lac Matane

Dans ce numéro :

- Page 2** - Mot du directeur général
- Page 3** - Le nouveau régime forestier
- Page 4** - Visite du parc éolien du Lac Alfred
- Page 5** - CAPsule SGE
- Page 6** - Chronique informatique
- Page 8** - Le bar rayé :
petit poisson deviendra grand !
- Page 10** - Tortues des bois :
Menacées - Appréciables - Protégées !
- Page 12** - Visite de plantations de mélèzes
hybrides dans la région
- Page 14** - Découverte au primaire :
la mystérieuse anguille d'Amérique
- Page 15** - En mouvement
- Page 16** - Vie sociale





Mot du Directeur général

Un premier journal, ça fait longtemps que l'on en parlait, quelle source de fierté. Lors du sondage sur l'intégration effectué en 2011, vous aviez clairement identifié le besoin d'améliorer les communications à l'intérieur de l'organisation. Il ne s'agit pas d'un défi banal et nous y travaillons sans relâche. La parution de ce bulletin interne est un nouveau jalon : un espace pour vous et par vous ! Il permettra à chaque employé qui le désire de mettre en valeur son travail et, de ce fait, à l'ensemble des membres de l'organisation de mieux connaître les dossiers de ses collègues.

Cependant, mes premiers mots ne sont pas aujourd'hui pour vous parler de nos nombreux dossiers, mais pour parler des femmes et des hommes qui m'entourent dans ce mandat de gestion régionale des ressources naturelles pour et au nom des Bas-Laurentiens et, de façon plus large, pour l'ensemble des Québécois.

Il est difficile avec de simples mots de souligner l'importance que représente la force d'une équipe, l'addition des compétences ou l'apport de chacun dans la réussite des mandats si variés. Bref, je veux vous dire qu'il n'y a pas de DGR sans la contribution de chacun de vous pas plus qu'il n'y aurait de mission d'état. On peut être fier de l'apport et de la contribution que nous avons pour le développement durable de notre région.

Notre travail au quotidien est exigeant et de plus en plus complexe, et ce, pour tous les employés. Il est donc normal de se poser des questions et de rechercher constamment l'équilibre dans notre univers de travail qui change, et ce, toujours plus rapidement.

Comme gestionnaires, les décisions que nous prenons sont parfois difficiles. Elles sont prises dans un environnement en mouvance, avec une multitude de contraintes et nous recherchons toujours la meilleure solution dans ce contexte. Les employés sont toujours au cœur de nos préoccupations.

Je tiens donc pour cette première parution de notre journal, à vous dire « MERCI » et vous souhaiter de vous accomplir dans votre travail et d'atteindre l'équilibre entre vos aspirations professionnelles et votre vie personnelle.

Félicitations à tous ceux qui se sont impliqués dans l'élaboration de ce premier numéro du *Reflét de nos ressources*. Il s'agit d'une priorité que vous avez identifiée et je suis convaincu que vous saurez investir l'énergie en plus d'user d'imagination, afin de faire de chaque numéro une réussite ! En ce sens, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions à Martine et Greg afin qu'ils puissent l'améliorer et le façonner à votre image. Ainsi, cet outil deviendra un atout pour notre région.

Paul Saint-Laurent, ing.f.
Directeur général

Nouveau régime forestier

*Greg St-Hilaire, ing. f., M.Sc.
Responsable des communications
Direction générale*

Après une longue attente et des délais souvent très courts, le nouveau régime forestier (NRF) est entré en vigueur comme prévu le 1^{er} avril 2013. Mais qu'est-ce qui a changé au fait ? Nous qui nous sommes retrouvés dans la spirale de mise en œuvre du NRF, je crois qu'il est temps de nous remémorer tout ce qu'il implique. Il ne faudrait pas que, obnubilés par nos dossiers respectifs et nos échéances, nous en venions à croire que le NRF est essentiellement une nouvelle forme de langage : NRF, LADTF, SADF, PAFIO, PAFIT, SGE-ADF, PRAN, BMMB, BGA, TGIRT AES... pour ne citer que les acronymes les plus courants. D'ailleurs, si vous cherchez à vous y démêler, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil au lien suivant : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/vocabulaire/forets-acronyme.jsp>.

Mais revenons au NRF... Par où commencer ? On pourrait bien sûr aborder l'aménagement écosystémique, qui vise à diminuer l'écart entre la forêt naturelle et la forêt aménagée. Il y aurait aussi la gestion intégrée des ressources et du territoire, de même que la régionalisation. Ou encore le bureau de mise en marché du bois (BMMB) et la vente à l'enchère de bois. En somme, un régime forestier qui prône l'aménagement durable et considère les sphères environnementale, sociale et économique !

Il ne faudrait pas non plus oublier les certifications environnementales et forestières. Énormément d'efforts ont été déployés dans la mise en place de notre système de gestion environnementale en aménagement durable des forêts (SGE-ADF) et ces derniers commencent à porter fruit. Grâce à ce dernier, nous serons en mesure de mieux suivre les aspects environnementaux significatifs (AES) pour notre organisation et d'améliorer nos performances environnementales !

Il serait aussi tentant de traiter de la planification forestière. Toutefois, personnellement, je ne parlerais pas des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) et tactiques (PAFIT). Non. Je parlerais plutôt du symbole qui s'y rattache. En effet, il y a plus de 40 ans, que les Québécois caressent le rêve que la forêt publique soit aménagée par leur intendant. En ce sens, depuis le 1^{er} avril 2013, nous pouvons tous être fiers d'être partie prenante d'un événement historique ! Oui, c'est sûrement ce sur quoi j'écrirais...

Finalement, il y a tout ce que j'oublierais de dire et que j'aimerais qu'on me rappelle... Et après tout cela, je serais bien obligé de conclure qu'il me semble y avoir peu de choses que l'on peut dire en peu de mots sur le nouveau régime forestier.



Visite du Parc éolien Lac-Alfred

Myriam McCarthy
Conseillère aux affaires régionales
Direction des affaires régionales

Le 26 septembre 2012, des représentants de la Direction générale du Bas-Saint-Laurent (DGR-01) et de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent ont visité le chantier de construction du projet de Parc éolien Lac-Alfred. Le directeur en développement de projets, M. Alex Couture et le directeur en réalisation de projets, M. Ricardo Portillo attendaient les visiteurs pour faire un tour d'autobus jaune à partir de la municipalité de La Rédemption.

Les visiteurs se sont retrouvés en moins de deux au pays des géants. Tout est hors normes. Le projet Lac-Alfred qui totalise un investissement de 700 millions de dollars pourra alimenter 50 000 foyers québécois une fois ses 300 MW en production. En période de pointe, 350 emplois sont nécessaires à la construction de ce parc. Pendant la phase d'exploitation du parc, 15 emplois permanents sont requis pour l'opération et la maintenance des installations.



Photo : Myriam McCarthy, pale d'éolienne

Dans le secteur de La Rédemption, Sainte-Idrène, Saint-Cléophas et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui près de la Seigneurie du Lac Mitis, 102 éoliennes de 140 tonnes d'une hauteur de 80 mètres pour une puissance installée de 2 MW chacune seront construites sur les terres du domaine de l'État et 48 autres sur les terres privées. Le promoteur versera 750 000 \$ annuellement aux municipalités liées au projet.



Photo: Myriam McCarthy, base d'éolienne

Cette visite aura permis aux gestionnaires de la DGR-01 de visualiser l'importance et l'envergure des installations éoliennes et de définir certains des enjeux de gestion du territoire public associés à la production de l'électricité par éolienne.

Et ça tourne !

Le 21 janvier dernier, EDF Énergies Nouvelles Canada livrait à Hydro-Québec les premiers 150 mégawatts. La mise en service était initialement prévue pour le 1^{er} décembre 2012. Ce retard dans la livraison oblige le promoteur à verser en pénalités la somme de 400 000 \$ à la société d'État. La deuxième phase du projet devra être livrée le 1^{er} décembre 2013.



Diane Chénard, technicienne forestière
Certification forestière
Direction de l'expertise Faune-Forêts-Territoire

Préparation aux situations d'urgence (Exigence 4.47)

Bientôt les travaux vont débuter pour les employés habilités au travail sur le terrain. Il est grand temps de s'y préparer et de se remémorer quelques points en santé sécurité. En voici quelques-uns pour vous aider dans vos préparatifs.

⇒ **Programme de prévention :**

Dans un premier temps, consulter votre programme de prévention. Vérifier les conseils, obligations et mesures concernant votre activité. Il est disponible sur GDE.

⇒ **Équipements de protection individuels :**

Avant de partir sur le terrain, faites l'inspection de vos équipements de protection individuels et vérifiez s'ils sont en bon état. Et surtout, ne les oubliez pas dans votre véhicule...

⇒ **Premiers secours :**

Prendre quelques minutes pour bien vous localiser sur la grille de *Roomer*. N'oubliez pas de faire vos contacts radio et de communiquer tout changement de localisation.

De plus, je vous invite à consulter la brochure [Santé en forêt, 2^e édition](#). Elle contient un bon nombre de petits trucs bien utiles et elle traite entre autres :

⇒ **Allergie au venin d'insectes :** Toujours porter sur vous l'épipen en forêt.

⇒ **Alimentation :** Apporter des aliments frais. Des substituts de viande, par exemple des noix, des légumineuses, des graines, etc. Gardez vos aliments à l'abri de la chaleur.

⇒ **Hydratation :** Boire de l'eau fraîche avant, pendant et après le travail. Privilégier les jus de légumes et de fruits naturels. Éviter les boissons gazeuses ou sucrées.

⇒ **Coup de chaleur :** Attention au coup de chaleur. Adapter votre rythme de travail aux conditions de température.

⇒ **Orage :** Suivre les règles de sécurité en cas d'orage.

⇒ **Ours noir :** Savoir réagir en présence d'un ours noir est une notion importante à connaître et à réviser.

IMPORTANT !

Déclaration d'accidents ou d'incidents :

N'oubliez jamais de compléter un formulaire de déclaration d'accidents ou d'incidents si malheureusement un événement grave ou un « Oufs » arrivait.

[Formulaire de déclaration d'accidents ou d'incidents](#)

Ces formulaires sont très utiles, car ils sont analysés et nous permettent de réagir. En changeant certaines façons de faire ou en utilisant des équipements de protection mieux adaptés au travail, il devient possible d'éviter qu'un événement malheureux se reproduise.

Dans le cas particulier des « Oufs », le fait de ne pas déclarer un incident à première vue anodin peut mettre le travailleur en situation problématique avec la CSST si une complication survenait.

LA CHRONIQUE INFORMATIQUE

Yvan Lemieux,
Responsable informatique
Services administratifs régionaux

Élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) :

Développement d'un outil de validation d'occupation du territoire

Lors de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO), les planificateurs doivent considérer et intégrer les modalités découlant des nombreux enjeux légaux, sociaux et environnementaux d'une multitude d'acteurs, mais on oublie parfois que ce n'est pas une mince affaire ! Il devient rapidement complexe et énergivore de gérer adéquatement chaque enjeu. En effet, ces derniers sont diversifiés et il s'y rattache des modalités qui varient en fonction de leur nature. Par exemple, en périphérie d'un site de villégiature, la bande sans intervention qui est conservée, n'a pas la même largeur que celle qui est laissée autour d'un nid de pygargues, etc.

Dans cette optique, au printemps 2012, Cécile Rioux et Yvan Lemieux de l'équipe informatique ont développé un outil, en collaboration avec l'équipe géomatique et l'équipe de planification de la DOI, afin d'appuyer les planificateurs dans leur travail. La commande était de générer un outil en mesure de faciliter la gestion de plusieurs enjeux cartographiques.

L'outil, qui s'ajoute aux fonctionnalités de base d'ArcGIS, s'est avéré être un franc succès. Il permet d'identifier les secteurs d'intervention forestière pour lesquels il existe un chevauchement avec des enjeux cartographiés. Il a donc été très apprécié des planificateurs, puisqu'il facilite l'identification des problématiques et permet des économies de temps, tout en diminuant les risques d'erreur.

Maintenant disponible aux autres régions !

C'est fait ! L'outil vient tout juste de franchir l'étape d'homologation ministérielle, ce qui confirme sa compatibilité avec l'environnement informatique du MRN. En d'autres mots, il pourra désormais être exporté vers d'autres régions si elles en font la demande.

Par ailleurs, bien qu'il ait été développé dans le cadre de l'élaboration des PAFIO, l'outil permet le chargement automatisé des couvertures et pourrait aussi servir pour tout autre besoin qui nécessite une analyse de proximité.

ASTUCES techniques

Par : Jonathan Lebrasseur, technicien en informatique Services administratifs régionaux

Nos nouveaux photocopieurs (PR110_O et PR110_H) offrent une panoplie complète d'options. Voici une courte présentation de deux de ces options particulièrement intéressantes.

Onglet « Gestion travaux »

Pour plusieurs personnes, la confidentialité de leurs impressions est importante. Voici donc enfin la meilleure manière de gérer ce besoin de confidentialité !

- ⇒ On coche les cases « Rétention » et « Mot de passe ».
- ⇒ Ensuite on entre un mot de passe (numérique). De cette manière, notre document ne s'imprimera pas.
- ⇒ Pour que le document s'imprime, on doit aller à l'imprimante et choisir :
- ⇒ « Documents en mémoire »;
- ⇒ « Dossier principal ».
- ⇒ Dans la liste, on sélectionne notre impression.

Enfin, on entre notre mot de passe afin que le document s'imprime !

Yvan Lemieux,
Responsable informatique
Services administratifs régionaux

Application Web : Diffusion des plans et thématiques (DPT)

Dans la société actuelle, Internet est devenu un aspect incontournable pour les communications et un outil de base pour la recherche d'informations. C'est donc cette avenue qui a été privilégiée lorsque la région a décidé d'augmenter l'accessibilité pour le public aux plans d'aménagement forestier.

Poursuivant un objectif de diffusion au grand public, Cécile Rioux et Yvan Lemieux ont ainsi développé et mis en onde à l'hiver 2004, une application Web appelée Diffusion des plans et thématiques (DPT). Par le biais de cartes interactives (une par thématique), cette application permet aux utilisateurs de naviguer dans le territoire et de visualiser l'information recherchée. Le principal avantage, comparativement aux cartes « fixes », réside dans la possibilité d'ajuster la précision en fonction des besoins de l'utilisateur.

Preuve de l'intérêt de l'outil, notre système est présentement en usage dans quatre autres régions du Québec et une cinquième vient d'en faire la

demande. De plus, dans notre région, les dossiers d'actualité en lien avec le nouveau régime forestier seront en onde sous peu. On pense entre autres à la thématique de la programmation annuelle des activités d'aménagement (PRAN), ainsi que celle des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO). Fiers de notre succès, nous avons profité de ces nouveaux besoins pour ajouter un outil d'interrogation des données descriptives.

Bien entendu, nous avons une foule d'autres projets en lien avec la bonification de l'application DPT, mais nous sommes malheureusement freinés par notre navigateur cartographique. Si la demande pour le site DPT se maintenait, il serait relativement facile de mettre l'outil à jour. En effet, un autre site du Ministère utilise déjà une technologie plus récente qui pourrait remplacer le navigateur actuel.

Voici le lien pour y effectuer une visite :

<http://plans-thematiques.mrnf.gouv.qc.ca/index.asp>

ASTUCES techniques

Par : Jonathan Lebrasseur, technicien en informatique
Services administratifs régionaux

Onglet « Filigrane »

Souvent, par le passé, nous nous sommes fait demander « Est-ce que je peux placer un filigrane en Excel ? » et nous devons malheureusement répondre « NON ». Et bien désormais, la réponse est « OUI », car on peut maintenant se servir des photocopieurs pour inclure un filigrane sur toutes nos impressions, peu importe le logiciel utilisé! Une liste de mots vous est suggérée, mais vous pouvez aussi laisser libre court à votre imagination et en créer des nouveaux selon vos besoins.



Et bien plus !

D'autres options tout aussi intéressantes sont également disponibles, libre à vous de les explorer et de faire des découvertes !

D'ailleurs... saviez-vous qu'il est possible de protéger des documents contre les reproductions ? Il est en effet possible d'imprimer des motifs cachés qui empêcheront les photocopies futures d'un document !

Le bar rayé du Saint-Laurent: Petit poisson deviendra grand !

Anne-Marie Pelletier, biologiste
Équipe fleuve Saint-Laurent
Direction de l'expertise Faune-Forêts-Territoire

Le bar rayé, disparu du Saint-Laurent à la fin des années 1960, était une espèce très populaire auprès des pêcheurs sportifs pour sa taille imposante, mais aussi pour sa combativité légendaire. Aujourd'hui, peu nombreux sont ceux qui peuvent encore raconter les pêches exceptionnelles qu'ils pratiquaient jadis. En effet, des tournois de pêche étaient régulièrement organisés à Montmagny et à Rivière-Ouelle où des dizaines de petites barques en bois étaient amarrées dans les eaux du fleuve Saint-Laurent en attente de la pêche miraculeuse. Malheureusement, cette affluence chuta rapidement. Les débarquements commerciaux passèrent de 53 tonnes en 1945 à 3 tonnes en 1965 et les dernières captures à la ligne ont été effectuées en 1968. La cause de l'extinction n'a jamais clairement été identifiée. Ce serait plutôt un ensemble de facteurs : surpêche, mauvaise gestion, pertes d'habitats de reproduction et de croissance. Bref, bye bye bar rayé !



Photo : Anne-Marie Pelletier, MRN, bars rayés de l'année, pris à Rivière-Ouelle.



Photo: MRN, pose d'un émetteur

Mais, 30 ans plus tard, bonne nouvelle ! Suite à des travaux visant à évaluer le potentiel de réintroduction du bar rayé dans le Saint-Laurent, un programme d'ensemencement voit le jour en 2002. Ainsi, des individus reproducteurs provenant de la population de bars rayés située au Nouveau-Brunswick, ont été déportés au Québec, à la pisciculture gouvernementale de Baldwin en Estrie, afin de faire des petits... Et petits, il y a eu. Un total de 14 600 bars rayés et 34,5 millions de larves ont jusqu'à maintenant été ensemencés dans le fleuve Saint-Laurent.

L'équipe-fleuve de la Direction de l'expertise Faune-Forêts-Territoire du Bas-Saint-Laurent assure, depuis le tout début, un suivi régulier de l'évolution de cette « nouvelle » population qui tente de se refaire une place dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Ainsi, un Réseau de suivi sur la réintroduction du bar rayé a été mis en place dès 2003 et nous permet, principalement grâce à la collaboration des pêcheurs commerciaux d'anguilles de l'estuaire, d'obtenir des informations à partir des captures accidentelles. Ces données nous permettent de documenter la survie et l'établissement des bars rayés, d'évaluer les paramètres de population, de localiser leurs déplacements et d'identifier les habitats de fraie, d'élevage et de croissance. Grâce au réseau, nous avons découvert en 2008 que les bars rayés se reproduisaient de manière naturelle dans le Saint-Laurent et en 2011 une première frayère a été identifiée dans l'embouchure de la rivière du Sud à Montmagny.



Photo: Bertrand Lavoie, échantillonnage à la seine de rivage, 2012

Depuis 2010, plusieurs projets, menés de main de maître par le MRN, sont en cours afin de poursuivre notre acquisition de connaissances sur l'espèce. Des émetteurs ont été insérés à l'intérieur de plusieurs bars rayés adultes afin de suivre leurs déplacements et d'identifier les habitats qu'ils utilisent. En 2012, le plus vaste échantillonnage ichtyologique à la seine de rivage a été effectué dans l'estuaire par quatre équipes terrain différentes provenant de quatre régions distinctes.



Photo: MRN, émetteur pour bar rayé

Cent cinquante-deux stations, réparties aux 5 kilomètres entre Rivière-du-Loup et Trois-Rivières ont été échantillonnées à trois reprises à l'aide d'une seine de rivage (filet à mailles très fines permettant la récolte de très petits poissons). Nous avons ainsi capturé, trié et identifié plus de 33 500 poissons, le tout réparti en plus de 50 espèces différentes. Cette collaboration tout à fait particulière a été réalisée dans le but de caractériser les habitats de croissance des bars rayés juvéniles (0 an). Ces informations en cours d'analyse vont permettre en 2013 la mise en place de stations permanentes afin d'obtenir un indice annuel du recrutement.

Évidemment, malgré un tel succès, la population de bars rayés demeure encore en faible abondance et la remise à l'eau est obligatoire pour tout pêcheur qui taquinerait ce poisson d'un peu trop près. Toutefois, cette pêche tant attendue refera sûrement surface dans un avenir pas si lointain au grand plaisir de tous les amants de la nature.

Tortues des bois :

Menacées - Appréciables - Protégées !

Mélanie Laflèche, biologiste
Chargée de projet pour la tortue des bois
du Témiscouata

L'année 2012 a été marquante pour la tortue des bois au Témiscouata. Pour donner un coup de pouce à la population en difficulté de cette région, un programme de repeuplement a débuté au printemps 2012. Les différentes avancées du projet ont fait l'objet de plusieurs présentations au cours de l'automne.

Créer des liens avec le Nouveau-Brunswick *New-Brunswick wood turtle technical meeting*

Comme vous le savez, les espèces en situation précaire respectent rarement les limites administratives... et la tortue des bois n'échappe pas à cette réalité. On retrouve ainsi dans le nord du Nouveau-Brunswick des communautés de tortues des bois qui appartiennent à la même population génétique que celle du Témiscouata. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un simple fait divers, mais d'une opportunité incroyable ! En effet, puisque la population de l'autre côté de la frontière est en meilleure santé, il n'est pas exclu que cette dernière contribue à donner un nouveau souffle à celle du Québec. Encore faut-il que les responsables au Nouveau-Brunswick considèrent notre façon de faire comme justifiée, adéquate et efficace.



Photo : Mélanie Laflèche, tortues des bois

Dans cette optique, j'ai présenté (en anglais) au mois d'octobre dernier à Miramichi, les différentes activités du projet de repeuplement de la tortue des bois au Témiscouata. L'objectif, à court terme, était d'informer et de sensibiliser les différents intervenants du dossier au Nouveau-Brunswick à notre problématique. À plus long terme, le partage de l'expertise pratique du Bas-Saint-Laurent favorisera la création de liens solides avec cette province.

En vrac :

- ⇒ L'espèce a un statut vulnérable au Québec et un statut menacé au Canada.
- ⇒ L'objectif du projet est de maximiser la survie des jeunes pour qu'elles atteignent l'âge de reproduction (~ 15 ans) et participent au recrutement.
- ⇒ L'incubation des œufs dure 50 jours et sur les 11 œufs recueillis, 3 tortues sont nées.
- ⇒ Depuis, elles ont gagné 4 fois leur poids initial en 5 mois.
- ⇒ Elles devraient être relâchées dans leur milieu naturel au printemps 2013.
- ⇒ Un suivi télémétrique à long terme permettra d'évaluer le taux de survie, le gain de poids et même l'âge de reproduction.
- ⇒ Pour en savoir plus :
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/faune/especes/fiches-descriptives/tortue-des-bois.jsp>

Où en sommes-nous ?

À la demande générale, voici des nouvelles de nos collègues à carapace. Les 3 tortues sont âgées maintenant de plus de 8 mois et elles sont en pleine forme. J'ai observé une stagnation de leur croissance au mois de janvier. Pour remédier à ce problème, elles sont maintenant installées dans le vestiaire au garage sur la 1^{ère} rue depuis la mi-février. Elles occupent chacune un aquarium de 36 x 12 pouces. Leur habitat a été agrandi pour diminuer la compétitivité alimentaire et d'espace. Après environ 2 semaines d'adaptation, elles ont repris un rythme de croissance plus élevé qu'auparavant.

En date du 2 avril, elles mesurent entre 71 et 79 mm (longueur totale de carapace) et pèsent 51,3 g, 57,3 g et 75,2 g. L'objectif visé avant de les remettre dans leur milieu naturel est d'atteindre 76g, ce qui correspond au poids minimal pour la pose d'un émetteur afin de les retrouver dans leur milieu au cours des prochaines années.

Actuellement, elles se nourrissent de vers de terre (4 vers par tortue, par jour) provenant du vermicompostage et de moulée pour tortues. Par ailleurs, l'installation d'un petit système de filtration pour chaque aquarium me permet de faire le ménage à tous les ± 10 jours au lieu de 3 fois par semaine.

Profiter de l'expertise pan-québécoise

Groupe de mise en œuvre (GMO) de la tortue des bois

C'est en novembre dernier, à Trois-Rivières, qu'avait lieu la rencontre bisannuelle du Groupe de mise en œuvre (GMO) de la tortue des bois, de l'équipe de rétablissement des tortues du Québec. Ce groupe, qui rassemble les experts québécois sur la tortue des bois, a largement contribué à la réflexion quant à la mise en place du programme de repeuplement de la population du Témiscouata. L'objectif était de faire le suivi auprès du GMO des différentes activités concernant la tortue des bois au Témiscouata, de recueillir les commentaires des membres et de donner un aperçu des actions à venir pour 2013.



Photo : Mélanie Lafèche, tortues des bois

Exporter l'expertise régionale au monde québécois de la conservation

L'atelier sur la biodiversité

L'intérêt pour l'expertise développée dans le cadre de ce projet ne se limite pas aux spécialistes de la tortue des bois. Il s'agit d'un projet qui interpelle les experts de la conservation sur de nombreux enjeux puisqu'un programme de repeuplement est une action de dernier recours pour assurer la conservation d'une espèce.

Le projet a donc été présenté à l'atelier sur la biodiversité qui se tenait à Québec en décembre dernier. Cet atelier réunit annuellement différents scientifiques, principalement des biologistes et techniciens de la faune, du Ministère. Il s'agit d'une vitrine privilégiée pour faire connaître le premier plan de rétablissement pour la tortue des bois au Québec de même que pour discuter des moyens mis en œuvre dans la région pour atteindre nos objectifs. Ces rencontres peuvent susciter des débats et des questionnements, mais elles ont lieu aussi pour favoriser le transfert de connaissances.

Gardons en tête que chaque espèce est importante à la biodiversité. Par analogie, chaque boulon présent sur un avion est nécessaire à son maintien. De même, chaque espèce fait partie intégrante de la biodiversité et la disparition d'une seule, affaiblit progressivement l'intégralité du système.

Visite de plantations de mélèzes hybrides

*Jean-Yves Allard, technicien principal en foresterie
Répondant régional en production de plants
Direction des opérations intégrées*

Les attentes envers la forêt, exprimées par la population, ont énormément évolué au cours des dernières années. Essentiellement, on espère aujourd'hui que la forêt soit en mesure de fournir des avantages sociaux, environnementaux et économiques. Mais comment maintenir les avantages économiques, tout en répondant aux nouvelles demandes sociales et environnementales ? Voilà un sérieux casse-tête pour les forestiers qui se doivent d'innover afin de faire plus avec moins. L'utilisation d'essences à « croissance rapide » est une des avenues possibles. On observe d'ailleurs des résultats surprenants dans plusieurs pays forestiers, dont le Brésil avec les eucalyptus et la Nouvelle-Zélande avec le pin de Monterey !



Photo : Jean-Yves Allard, Plantation au lac Beazley reboisée en 2007 (6 ans). Hauteur moyenne de 4,1 mètres

Dans cette optique, depuis 2001, près d'un million de plants de mélèze hybride et européen ont été reboisés dans la région du Bas-Saint-Laurent, autant sur forêt privée que forêt publique.



Photo : Jean-Yves Allard, test de descendance de mélèze européen, reboisé en 1987. Hauteur : 18 mètres et DHP : 28 cm

En 2007, un second pas a été franchi lorsqu'un programme a été mis en place afin de développer une expertise régionale en termes de préparation de terrain et d'entretien de plantation de cette essence.

Est-ce que cela semble fonctionner ?

Afin d'échanger sur les connaissances acquises, une sortie terrain a été organisée le 11 octobre dernier avec plusieurs experts dans le domaine. Nous avons visité des plantations de 2 ans, 5 ans, 6 ans et 12 ans. Afin d'avoir un aperçu des rendements potentiels à plus long terme, nous avons aussi fait un détour par une plantation de mélèzes européens de 28 ans.

Le constat ? Les résultats sont plus qu'encourageants ! Les mélèzes hybrides et européens ont une croissance impressionnante et sont bien adaptés aux conditions de notre région. Les participants ont d'ailleurs pu le constater dans la plantation de 12 ans où la hauteur moyenne des tiges était déjà de près de 10 mètres ! Néanmoins, en plus des sites mal drainés qu'il faut éviter à tout prix, le moment du dégagement constitue un point crucial dans la culture du mélèze hybride, puisqu'il s'agit d'une essence de lumière (intolérante à l'ombre). Heureusement, un seul dégagement est généralement suffisant lorsqu'il est réalisé pendant la bonne période.

	Mélèze hybride	Épinette blanche
Croissance moyenne	10 m ³ /ha/an	~6,5 m ³ /ha/an
Éclaircie commerciale	~ 10 ans	20-30 ans
Récolte finale	30-35 ans	60 ans

Mais que produit-on à partir du mélèze ?

Le bois du mélèze est le plus dense des résineux d'Amérique du Nord. Sa résistance et ses cerne annuels très prononcés en font un candidat de prédilection pour la confection de bois d'apparence tel que planchers ou meubles. Il est par ailleurs particulièrement résistant à la pourriture. Toutefois, son utilisation a longtemps été un défi en raison de la difficulté à sécher cette essence, ce qui n'est plus le cas de nos jours grâce au développement de nouvelles technologies.

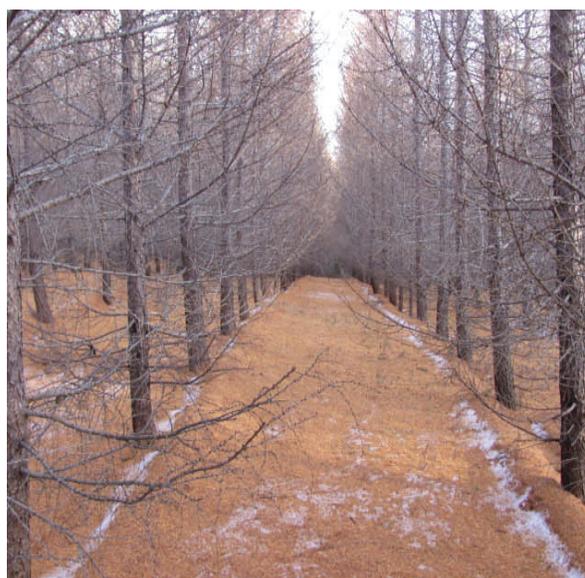


Photo : Jean-Yves Allard, plantation sur forêt privée en 2001 (12 ans) avec préparation de terrain avec trait de charrue. Hauteur moyenne de 9,9 mètres et DHP de 13,9 cm

Qu'est-ce qu'un dégagement de plantation ?

Dans une plantation nouvellement établie, les essences reboisées ne sont pas les seules qui vont chercher à croître. Une multitude d'espèces d'herbes, d'arbustes et d'arbres vont s'installer naturellement et chercher à s'accaparer principalement la lumière, mais aussi l'eau et les minéraux. Ainsi, on doit généralement effectuer après quelques années un dégagement de la plantation afin de s'assurer que les plants reboisés ne soient pas étouffés par la compétition. Le dégagement consiste donc à rabattre la compétition non désirée à l'aide d'une débroussailleuse et ainsi donner une longueur d'avance aux plants reboisés.

Pour en apprendre davantage sur les traitements sylvicoles dans les plantations :

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/recherche/Cyr-Guillaume/Nat-Can-127-1.pdf>

Découverte au primaire : la mystérieuse anguille d'Amérique

*Johanne Dujssureault, biologiste
Équipe fleuve Saint-Laurent
DEX Rivière-du-Loup*

En octobre dernier, deux biologistes de l'équipe-fleuve de la DEX du Bas-Saint-Laurent ont profité de la saison de pêche aux anguilles dans l'estuaire, pour sensibiliser les enfants du primaire et du préscolaire à l'importance du fleuve Saint-Laurent et à la faune qui s'y trouve. L'anguille, une espèce désignée menacée à l'été 2012, permet en effet de bien illustrer la fragilité du fleuve. Ainsi, Anne-Marie Pelletier et moi avons visité trois écoles de la région, soit les écoles Desbiens de Saint-Arsène, Moisson-d'Arts de l'Isle-Verte (Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup) et des Jolis Vents de Saint-Clément (Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs).



Photo : Johanne Dussureault, anguilles d'Amérique

Pour l'occasion, nous avons préparé une présentation sur l'anguille d'Amérique afin que les enfants puissent découvrir cette espèce mystérieuse qui longe les rives du Saint-Laurent et qui grandit dans les rivières et les lacs de leur région. Nous leur avons présenté le cycle de vie de l'anguille, c'est-à-dire du moment où elle entre dans le système estuarien en tant que civelle (jeune anguille) jusqu'à sa migration vers la mer des Sargasses, au large des Bermudes, pour effectuer son unique reproduction. Les enfants ont été impressionnés d'apprendre qu'une anguille peut vivre entre 15 et 25 ans dans nos eaux avant d'entreprendre sa migration !

Le clou de la présentation fut sans contredit la présence de vraies anguilles, de près d'un mètre de long, que les enfants pouvaient toucher et manipuler, avec douceur bien entendu. Une belle expérience qui permet aux plus jeunes de découvrir et de comprendre le monde qui les entoure.

Pour en apprendre davantage sur les espèces en situation précaire :

Au provincial

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>

Au fédéral

<http://www.pc.gc.ca/fra/nature/eep-sar/index.aspx>

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA)

http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct5/index_f.cfm

En mouvement – Des départs – Des arrivées

En mouvement

Mathieu Bélanger s'est joint à la DEX de Rivière-du-Loup le 17 décembre 2012. Il fait maintenant partie de l'équipe petite faune exploitée, tout en assumant ses tâches actuelles de coordonnateur régional des inventaires aériens de la grande faune. Depuis mars 2013, il est le responsable du dossier « piégeage et commerce » en assurant la gestion des baux et des permis pour le piégeage et le commerce des animaux à fourrure. Finalement, il participe aussi aux travaux de l'équipe-fleuve Saint-Laurent.

Martine Landry est, depuis février, en support aux dossiers de communication. Elle participe à la préparation des événements et documents de communications, mais aussi aux dossiers de la Loi de l'accès à l'information, de la déclaration de services aux citoyens et des plaintes.

Réorganisation des responsabilités et des ressources dans le cadre du NRF :

- ⇒ **Pierre Pettigrew** devient le coordonnateur environnemental régional (ISO et FSC).
- ⇒ **Luc Gagnon** est nommé responsable régional de la planification forestière à la DOI.
- ⇒ **Luc Lavallée** est responsable des stratégies sylvicoles dans le cadre de l'élaboration des PAFI pour la DOI. Il est également le professionnel forestier répondant FSC.
- ⇒ **Sébastien Ross** est répondant des Tables de gestion intégré des ressources et du territoire (TGIRT) et répondant de la DEX sur les enjeux PAFI.
- ⇒ **Greg St-Hilaire** a des mandats spécifiques en lien avec la rédaction des PAFI, en plus d'être responsable des communications.
- ⇒ **Sylvain Champagne** est, depuis le 10 décembre, auditeur interne et répondant auprès du BMMB, ainsi que responsable du suivi des TPI et répondant des projets de recherche auprès de la Direction de la recherche forestière.
- ⇒ **Félix Tremblay** est le nouveau planificateur forestier à l'Unité de gestion du Bas-Saint-Laurent.

Nadia Tremblay a quitté ses fonctions au sein de notre Ministère le vendredi 11 janvier dernier. Pour Nadia, c'est un retour en force à ses premiers amours, car elle occupe maintenant un poste d'enseignante au Cégep de Rimouski en foresterie. Avec elle, nul doute que nos futurs forestiers seront prêts à prendre la relève !

Richard Labrie nous a quitté le 1^{er} février, après un court, mais intense séjour de 19 mois, pour devenir chef de l'Unité de gestion des ressources naturelles de Beauce-Appalaches à Montmagny. Il a su mener à bien des dossiers stratégiques, malgré tous les changements en lien avec le nouveau régime forestier. Il était toutefois temps pour ce travailleur « sans frontières » de retourner plus près des siens.

Jérôme Doucet-Caron s'ajoute à l'équipe de la DEX de Rimouski le 14 janvier, à titre de répondant pour les territoires fauniques structurés. Nous sommes certains qu'il saura faire bénéficier toute l'équipe de son expertise.

Dominique Paradis s'ajoute le 28 janvier à l'Unité de gestion du Grand-Portage à titre de technicien forestier à la planification forestière. Il est détenteur d'une grande expérience en planification et en opérations forestières.

Claude Hélie entre en fonction à la DOI de Rimouski le 4 février 2013 comme technicien forestier. Il contribuera, entre autres, à la réalisation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) opérationnel et tactique.

Carl Gagnon devient directeur des opérations intégrées le 25 mars, apportant à l'organisation sa grande expertise dans le domaine de la planification et dans la gestion des ressources humaines.

Caroline Bouillon est promue, le 1^{er} avril 2013, à un poste de professionnelle, soit analyste en informatique et en procédés administratifs. C'est une personne dynamique qui joue un rôle clé dans l'organisation depuis 4 ans.

Bruno Sirois s'est joint à l'équipe le 8 avril dernier, à titre de chef de l'Unité de gestion du Grand-Portage. Nous pourrions profiter de son expérience et de sa connaissance du territoire puisqu'il s'agit d'un retour en région pour Bruno qui a déjà travaillé à cette unité pendant de nombreuses années.

Des Départs

Des Arrivées

Vie sociale

Comité social

Hé ! c'est un abat !

Une trentaine de personnes ont participé à une activité de quilles le 16 mars dernier au Salon de quilles Rimouski. La musique, les effets spéciaux et la bonne humeur de chacun ont rendu cette activité des plus agréables.

Notons les performances de la soirée :

⇒ Charles Banville	214
⇒ Gérald Boulianne	203
⇒ Hélène Hudon	162
⇒ France Roy	142

De plus, 111 dalots ont été à l'honneur tout au long de la soirée... sûrement à cause de l'éclairage !

Évènements

Colloque sur la gestion intégrée des ressources
31 janvier 2013, Québec

Atelier sur la faune aquatique
19 au 21 février 2013, Québec

Forum régional - Plan de développement du
Bas-Saint-Laurent 2013-2018
20 février 2013, Rimouski

Colloque La nature dans tous ses États
21, 22 et 23 mars, Rimouski

Salon Expo Nature de Rimouski
12 au 14 avril 2013, Rimouski

Salon de l'habitation et du plein air de
Rivière-du-Loup
19, 20 et 21 avril 2013, Rivière-du-Loup

Des bons coups

Félicitations à notre spécialiste de l'anguille, **Guy Verreault**, qui se démarque en réalisant un article scientifique dans la revue *Journal of Fish Biology*.

Son article fait état de la migration de reproduction de l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) entre la période préindustrielle (1843-1872) et contemporaine (1963-1990) dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Félicitations aussi à **Charles Maisonneuve** et le groupe de travail sur l'aigle royal de l'Est (Eastern Golden Eagle Working Group) qui se sont mérités une distinction par *Wings Accross the America* ! Bien entendu, cela inclut tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin avec Charles !!



MERCI à tous ceux qui ont participé à
Expo-Nature 2013 !

Coordination et conception
Communication s DGR-01

Martine Landry
Greg St-Hilaire

